

Hochdorf, le 7 mai 2018: Résultats de l'Assemblée Générale 2018

HOCHDORF Holding SA – CH0024666528

Dans l'ensemble, 252 actionnaires avec un total de 747 514 actions nominatives ont participé à l'Assemblée Générale ou ont mandaté un représentant. Ceci correspond à 74.1 % du capital en actions.

Point 1 à l'ordre du jour: Rapport annuel 2017, comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2017, comptes annuels au 31 décembre 2017 et rapport de l'organe de révision

L'Assemblée Générale a approuvé le rapport annuel 2017, les comptes consolidés du Groupe et le bilan avec 744 962 votes et a pris connaissance du rapport soumis par l'organe de révision.

Point 2 à l'ordre du jour: Décisions sur l'affectation du bénéfice et dissolution de réserves légales

Point 2.1 à l'ordre du jour: Affectation du bénéfice

L'Assemblée Générale a approuvé, répondant à la requête du Conseil d'Administration, l'affectation du bénéfice annuel avec 744 812 votes.

Report du bénéfice	CHF	48 232 536
Correction sur le nombre d'actions détenues par le Groupe (sur l'année précédente)	CHF	115 197
Bénéfice 2017	CHF	3 387 968
Report sur le nouvel exercice	CHF	51 735 700

Point 2.2 à l'ordre du jour: Conversion et utilisation des réserves issues des apports de capitaux

Répondant à la requête du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale a approuvé avec 745 452 votes la conversion et l'utilisation des réserves issues des apports de capitaux.

Réserves issues des apports de capitaux	CHF	67 411 704
Apports de capitaux issus de la conversion de l'obligation convertible	CHF	-1 429 995
Conversion des réserves issues des apports de capitaux en réserves libres	CHF	-5 739 040
Réserves restantes issues des apports de capitaux	CHF	60 242 669
Versement d'un dividende provenant des réserves issues des apports de capitaux au titre de l'exercice 2017 de CHF 4.00 par action	CHF	5 739 040

Point 3 à l'ordre du jour: Décharge des membres du Conseil d'Administration et de la Direction

L'Assemblée Générale a accordé, avec 694 057 votes positifs et 42 901 votes négatifs, décharge au Conseil d'Administration et à la Direction au titre de l'exercice 2017.

Point 4 à l'ordre du jour: Rémunération

Point 4.1 à l'ordre du jour: Vote consultatif sur le rapport de rémunération

L'Assemblée Générale a approuvé le rapport de rémunération publié dans son rapport annuel 2017 (pages 55 à 61) avec 643 062 votes positifs (contre 78 718 votes négatifs) dans le cadre du vote consultatif.

Point 4.2 à l'ordre du jour: Rémunération du Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale a approuvé le montant total maximum de CHF 700 000 destiné à la rémunération du Conseil d'Administration pour la période allant de l'Assemblée Générale 2018 jusqu'à l'Assemblée Générale 2019, ceci avec 691 209 votes positifs (soit 95.58 % des droits de vote présents).

Point 4.3 à l'ordre du jour: Rémunération de la Direction

L'Assemblée Générale a approuvé le montant total maximum de CHF 4 500 000 destiné à la rémunération de la Direction au titre de l'exercice 2017 avec 643 921 votes positifs (soit 89.03 % des droits de vote présents).

Point 5 à l'ordre du jour: Élection des membres du Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale a réélu tous les membres du Conseil d'Administration et confirmé Dr. Daniel Suter dans sa fonction de Président du Conseil d'Administration. Les actionnaires ont élu Dr. Anton von Weissenfluh, Niklaus Sauter et Dr. Walter Locher au comité du personnel et de rémunération.

La composition du Conseil d'Administration de la HOCHDORF Holding SA est comme suit: Dr. Daniel Suter (Président du Conseil d'Administration), Dr. Anton von Weissenfluh (Vice-Président), Michiel de Ruiter, Dr. Walter Locher, Ulrike Sailer, Niklaus Sauter et Prof. Dr. Holger Karl-Herbert Till.

Point 6 à l'ordre du jour: Élection du représentant indépendant des droits de vote

Les actionnaires ont élu avec 730 873 votes Dr. Urban Bieri, du cabinet d'avocats Rudolf & Bieri AG, Lucerne, représentant indépendant des droits de vote, ceci pour la durée d'un an, c'est-à-dire jusqu'à l'Assemblée Générale 2019 incl.

Point 7 à l'ordre du jour: Élection de l'organe de révision

L'Assemblée Générale a élu avec 733 647 votes la société Ernst & Young AG, Lucerne, comme organe de révision jusqu'à l'Assemblée Générale 2019 incl.

Point 8 à l'ordre du jour: Divers

--

Contact : Dr. Christoph Hug, Responsable Communication Groupe HOCHDORF

Tél: +41 (0)41 914 65 62 / +41 (0)79 859 19 23, christoph.hug@hochdorf.com